

## Aide à domicile du Pays de Senlis (ADPS)

L'ADPS est une association loi 1901 à but non lucratif, créée en 1962. Elle est gérée par un Conseil d'Administration aux membres bénévoles. L'ADPS emploie une équipe de **professionnels** pour proposer des services **d'aide à la personne et tâches ménagères**.



### Nos services :

**Aide à la personne** : aide à la toilette, aide au lever et au coucher, habillage, aide aux repas, déplacements accompagnés, prévention de la perte d'autonomie, démarches administratives simples.

**Tâches ménagères** : entretien du logement, entretien du linge, cuisine, respect du régime alimentaire, courses.

### Les personnes concernées :

L'ADPS s'adresse à tout public et intervient dans **toute commune située à moins de 20 Km de Senlis**



### Nos atouts :

- Une mise en place rapide de l'aide.
- Un lien permanent avec les familles et les services médico-sociaux.
- Une structure autorisée par le Conseil départemental de l'Oise et habilitée à l'aide sociale. Selon vos ressources et votre état de santé, une partie ou la totalité du financement peut être prise en charge par divers organismes.

### Cadre fiscal avantageux :

Jusqu'à 50% de crédit d'impôt. Selon la loi de finance en vigueur.

### Vous êtes à la recherche d'un **EMPLOI** ?

L'ADPS recrute actuellement des aides à domicile. Contrats CDI. Débutants acceptés, formation assurée par nos soins. Véhicule indispensable.

Déposez vos candidatures (CV et lettre de motivation) par Mail : [emploi@adps.asso.fr](mailto:emploi@adps.asso.fr) ou courrier postal.

Vous cherchez un travail pour la **DURÉE des VACANCES** ? Contactez nous également.



Pour nous contacter et découvrir nos services : ADPS, 30 avenue Eugène Gazeau-60300 SENLIS  
Tél : 03 44 55 51 51 / Fax : 03 44 55 51 55 / Mail : [contact@adps.asso.fr](mailto:contact@adps.asso.fr)